

Image not found or type unknown



## Païement pension alimentaire

Par **cd66**, le **15/09/2009** à **08:54**

Bonjour, rnmon ex-mari envisage de cesser le paiement de la pension alimentaire parce que notre fils(20 ans en janvier) n'est plus scolarisé depuis cette rentrée, il reste néanmoins à ma charge puisqu'il n'effectue que des "petits boulots" rnmerci pour votre réponse